

Calendrier de collecte des matières résiduelles 2020

Septembre							Octobre						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5					1	2	3
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 au 16h30, Vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	418-775-6485
Employé municipal :	Marc-André Migneault	418-750-6485
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	418-775-6485
Agent en milieu rural :	Benoit Lorrain-Cayer	418-775-8445, poste 2252 blorraincayer@mitis.qc.ca



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone (418) 775-6485, Télécopie (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE



SEPTEMBRE 2020

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale / sec. trés.

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

Informations diverses

❖ PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que les prochaines réunions ordinaires du conseil municipal auront lieu le **lundi 14 septembre 2020** à 19h30. Les réunions se font à huit clos étant donnée la grandeur de la salle municipale.

❖ BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la Municipalité au coût de 81.50\$ et pour le compostage au coût de 20.00\$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au 775-6485.

❖ RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

❖ LA CUEILLETTE DES GROS OBJETS

Le 8 et 9 septembre 2020

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU 418-775-6485 ou par courriel à grandmetis@mitis.qc.ca

Les matériaux acceptés à l'Écocentre sont : bois, portes, fenêtres, vitre, tôle, asphalte, brique et béton, branches, résidus verts, appareils électroniques reconnus par le programme ARPE, ampoules fluocompactes (programme Recyc-Fluo), pneus (diamètre maximum de 48 pouces), métaux ferreux et non ferreux, encombrants (meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.), résidus domestiques dangereux (peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol).

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : NOUVEAU RÈGLEMENT PROVINCIAL

Il est toujours temps d'enregistrer votre chien!

Si vous êtes déjà propriétaire d'un chien, vous deviez l'enregistrer **au plus tard le 3 juin 2020**. Cet enregistrement s'effectue auprès de la municipalité. Votre chien doit porter en tout temps la médaille que la municipalité vous aura remise lors de l'enregistrement. S'il n'a pas sa médaille, vous risquez une amende allant de 250 \$ à 750 \$.

[Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.](#)

PRÉDICTION DES MARÉES – SEPTEMBRE 2020											
POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)											
Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heur05e	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01	02 :25	3.8	09	01 :08	1.2	17	02 :35	4.2	25	03 :49	1.1
01	08 :53	0.6	09	07 :12	2.7	17	08 :53	0.3	25	09 :41	2.6
01	14 :47	3.2	09	12 :59	1.2	17	14 :59	3.8	25	15 :31	1.4
01	20 :41	0.7	09	19 :35	3.1	17	21 :02	0.2	25	22 :11	3.2
02	03 :02	3.9	10	02 :06	1.4	18	03 :19	4.3	26	05 :14	1.1
02	09 :25	0.6	10	08 :03	2.5	18	09 :33	0.1	26	11 :07	2.5
02	15 :21	3.3	10	13 :46	1.4	18	15 :41	4.1	26	16 :59	1.4
02	21 :19	0.6	10	20 :32	3.0	18	21 :48	0.0	26	23 :33	3.3
03	03 :38	3.8	11	03 :24	1.4	19	04 :03	4.3	27	06 :22	1.0
03	09 :54	0.6	11	09 :13	2.4	19	10 :13	0.1	27	12 :18	2.7
03	15 :54	3.5	11	14 :50	1.5	19	16 :25	4.2	27	18 :10	1.2
03	21 :56	0.5	11	21 :43	3.0	19	22 :35	0.0	28	00 :37	3.4
04	04 :13	3.7	12	04 :50	1.4	20	04 :49	4.1	28	07 :12	0.9
04	10 :22	0.6	12	10 :38	2.4	20	10 :53	0.2	28	13 :09	2.9
04	16 :27	3.5	12	16 :12	1.5	20	17 :09	4.2	28	19 :03	1.0
04	22 :32	0.5	12	23 :00	3.1	20	23 :24	0.1	29	01 :24	3.5
05	04 :47	3.6	13	05 :58	1.3	21	05 :37	3.8	29	07 :50	0.8
05	10 :49	0.7	13	11 :52	2.6	21	11 :35	0.4	29	13 :48	3.1
05	17 :00	3.6	13	17 :33	1.4	21	17 :54	4.1	29	19 :46	0.8
05	23 :08	0.6	14	00 :09	3.4	22	00 :16	0.3	30	02 :03	3.6
06	05 :20	3.4	14	06 :50	1.0	22	06 :27	3.5	30	08 :22	0.8
06	11 :17	0.8	14	12 :46	2.9	22	12 :20	0.7	30	14 :21	3.3
06	17 :34	3.5	14	18 :36	1.1	22	18 :44	3.8	30	20 :25	0.7
06	23 :45	0.8	15	01 :03	3.6	23	01 :14	0.6	01	02 :39	3.6
07	05 :55	3.2	15	07 :33	0.8	23	07 :22	3.1	01	08 :51	0.7
07	11 :48	0.9	15	13 :32	3.2	23	13 :10	1.0	01	14 :53	3.5
07	18 :10	3.4	15	19 :27	0.8	23	19 :41	3.6	01	21 :01	0.6
08	00 :23	1.0	16	01 :51	3.9	24	02 :24	0.9	02	03 :13	3.6
08	06 :31	3.0	16	08 :14	0.5	24	08 :25	2.8	02	09 :18	0.7
08	12 :21	1.0	16	14 :16	3.5	24	14 :11	1.2	02	15 :24	3.7
08	18 :50	3.2	16	20 :15	0.4	24	20 :50	3.3	02	21 :36	0.5

Le Mot vert du mois – « Retour à la normale »

On s'apprête à vivre une rentrée comme nous ne l'avons jamais vécu sous le signe de la COVID-19. Masque au visage, télétravail, désinfectant, etc. Malgré cela, c'est important de faire nos efforts pour réduire nos déchets et protéger l'environnement. Voici quelques exemples de comment y arriver en appliquant le principe hiérarchique des **3R** (Réduction à la source, Réutilisation et Recyclage).

Retour au travail (ou télétravail)

- Réduire à la source :
 - Utilisez des masques lavables plutôt que jetables;
 - Favorisez les bouteilles de désinfectant et savon rechargeables;
 - N'imprimez que le strict minimum nécessaire;
 - Privilégiez les produits durables (tasses, verres, ustensiles, etc.).
- Réutilisation :
 - Réutilisez les feuilles comme bloc-notes;
 - Besoin d'articles divers de bureautique, achetez usagé !
- Recyclage et Valorisation :
 - Votre bac bleu et bac brun sont vos collègues de travail, travaillez en équipe!

Retour à l'école

- Réduire à la source :
 - Favorisez les produits rechargeables plutôt que jetables (crayon automatique/porte-mine, etc.);
 - Faites des boîtes à lunch zéro déchet !
 - Privilégiez les contenants réutilisables;
 - Évitez les emballages individuels de yogourts, biscuits, etc.;
 - Évaluez les besoins et n'y mettez que le nécessaire.
- Réutilisation :
 - Faites le tri de vos articles de l'année dernière, beaucoup sont encore bons ! ;
 - Achetez certains items de secondes mains (sac à dos, étui à crayon, etc.);
 - Réutilisez les objets pour faire de la création, par exemple :
 - Épingle à pain, carton de lait, carton d'œuf, etc.
- Recyclage et Valorisation :
 - Encore une fois, l'utilisation des bacs bleus et bruns, ce n'est pas seulement à la maison !

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

PROLONGER VOTRE ÉTÉ AVEC UN MASSAGE BORD DE MER, SUR TERRASSE INTIME...

Lucie Falardeau, Massothérapeute vous offre ces promotions pour le mois de septembre :

Mon Massage Signature ou le massage aux coquillages chauds à 10\$ de rabais
Pressothérapie 30 minutes à 50% à l'achat d'un massage

Duo massage sur chaise et pressothérapie
Forfait à deux, c'est mieux! (4 soins pour 2 personnes)

Certains soins peuvent être offerts à domicile.

Informations ou réservations en ligne sur Facebook :
Lucie Falardeau, Massothérapeute
par courriel massotherapie@videotron.ca

Par téléphone au 418-775-2417

Taxes incluses, paiement comptant, virement interact

J'é mets des reçus pour fin de remboursement d'assurance pour les soins admissibles.

À bientôt ... j'ai tellement hâte de vous revoir!



INSPECTION ET RAMONAGE DES CHEMINÉES 2020

Il y aura une campagne d'inspection et de ramonage des cheminées effectuée par l'équipe de Ramonage Rimouski. Les activités devraient se dérouler d'ici la fin de septembre en fonction des conditions météorologiques.

Le travail effectué sera le ramonage et l'inspection des conduits de fumée (cheminées) du bâtiment principal.

Tout propriétaire de la municipalité qui refusera le ramonage et l'inspection de sa cheminée devra obligatoirement signer et transmettre une déclaration de refus à la municipalité et au service d'inspection et de ramonage.



Que peut-on composter ?

Matières vertes (humides et riches en azote)	Matières brunes (sèches et riches en carbone)	Matières à éviter de préférence
<ul style="list-style-type: none"> • Pelures et restes de fruits ou légumes cru, cuit ou moisi • Résidu de plantes et de fleurs fanées • Gazon coupé (en petite quantité pour éviter les odeurs) • Résidus de jardins et de désherbage • Algues • Coquilles d'œufs 	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles mortes, paille, foin • Sciures, écorces et copeaux de bois, branches déchetées (en mettre un peu) • Papiers journaux (préférable de les recycler) • Essuie-tout et serviette de papier (usage alimentaire seulement) • Pâtes alimentaires, riz, pain, restes de repas cuit, dessert • Cheveux, poils, plumes • Sachets de thé, de tisane, marc de café • Terre ou fumier mature (en ajouter un peu seulement, non obligatoire) 	<ul style="list-style-type: none"> • Matière grasses, os, viande, poisson, produits laitiers • Poussière d'aspirateur • Cendre de bois, chaux, briquette de BBQ • Litière et excréments d'animaux domestiques • Plantes nuisibles (montée en graine) ou malades • Feuilles de rhubarbe (la tige pas de problème) • Gazon et plantes traités aux pesticides

Nous avons en main quelques composteurs pour les citoyens de Grand-Métis qui désirent s'en procurer un. Le prix est de 20 \$ chacun (taxes comprises).



33 po de diamètre à la base, 24 po et se transporte facilement sur la banquette arrière ou la valise d'une voiture.

- Vis d'ancrage pour fixation au sol (comprise)
- Guide de l'utilisateur (fourni gratuitement)
- Instructions pour l'assemblage fourni
- Fabriqué à partir de plus de 50% de plastique recyclé
- Garantie 10 ans (sur les défauts de fabrication)

Le saviez-vous?



Photo: <https://bit.ly/2E4cdix>



Saviez-vous que le passage des véhicules tout terrain (VTT) endommage les cours d'eau qui nous rendent de précieux services?

En effet, circuler en VTT dans les cours d'eau peut contribuer aux phénomènes d'érosion et de sédimentation en altérant la qualité et la transparence de l'eau. Cela peut ainsi nuire à l'habitat des poissons en altérant des sites de fraie, d'alevinage et d'alimentation.

Nous vous invitons à suivre les recommandations suivantes :

1. évitez de circuler le long des berges, dans les cours d'eau et les milieux humides;
2. restez sur les sentiers prévus pour les VTT;
3. empruntez les ponts et les traverses de cours d'eau.

Bonne randonnée!



AU NETTOYAGE DES BERGES DE LA MITIS
Samedi 19 septembre 2020, en avant-midi



ÉCO Mitis

ÉCO Mitis et la municipalité de Grand-Métis invite la population au nettoyage des berges automnal.

Voilà une opportunité de nous rassembler pour célébrer nos cours d'eau en agissant pour leur protection.

Toutes les municipalités de La Mitis sont invitées à organiser une corvée sur son territoire le 19 septembre lors de la journée de nettoyage des berges de La Mitis.

Chaque printemps et automne, les bénévoles sont invités à se rassembler aux différents lieux de ralliement dans La Mitis, le matin du jour du nettoyage. L'heure de départ est à 9h00 au bureau municipale, 70 chemin Kempt à Grand-Métis, l'activité devrait se terminer vers 12h00.

Plusieurs livres de déchets ont été ramassés par une cinquantaine de bénévoles engagés lors du dernier nettoyage printanier, comme quoi une petite action peut avoir un grand impact pour notre région et pour le bien-être des écosystèmes.

Cette année, Grand-Métis prévoit faire le ménage de la plage le long du chemin Pointe-Leggatt, soit du Parc Leggatt au Presbytère de l'église presbytérienne ainsi que le long du rang 2 Ouest.

On vous attend !



Trouve les mots ci-dessous dans la grille. Forme le mot caché avec les lettres restantes. (11 lettres)

C	L	O	C	H	E	J	E	U	C	C	O
R	A	C	H	A	I	S	E	A	A	O	R
A	S	L	E	C	A	F	F	E	H	L	D
Y	S	A	C	E	U	A	L	L	I	L	I
O	E	R	P	U	O	G	U	B	E	E	N
N	D	U	L	U	L	R	T	A	R	I	A
C	O	U	R	A	Y	A	E	T	G	N	T
L	I	V	R	E	T	F	T	M	E	E	E
E	L	G	E	R	S	E	I	R	M	L	U
C	I	R	E	U	L	U	U	I	O	R	
A	U	T	O	B	U	S	R	S	T	C	P
S	A	P	M	O	C	E	L	E	V	E	E

Mot caché:



agrafeuse



autobus



bureau



cahier



calculatrice



chaise



cire



cloche



école



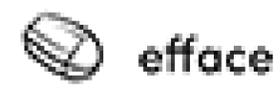
lettre



sac



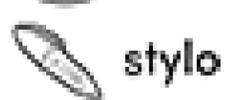
colle



efface



livre



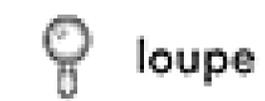
stylo



compas



élève



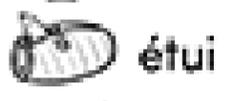
loupe



tableau



cour



étui



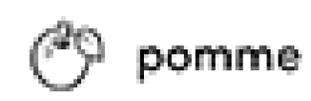
ordinateur



crayon



flute



pomme



dés



jeu



règle

Trouve les 8 différences entre les deux images.

